

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
de la paroisse Sainte-Marie d'Orléans,
tenue dans la salle de la Paix, le lundi 5 mai 2025, à 19 h**

Présences : Selon la feuille des présences à l'accueil

Mgr Daniel Berniquez (curé), Polux Jean Baptiste (assistant-curé), l'abbé Michael Hartney (prêtre collaborateur), Myriam Asezo, Jean-Charles Beaulieu, Philip Brock, Jocelyne Charron, Yasmine Chidiac, Adèle Copti-Fahmy, Bernard Couture, Marthe Cyr, Claire Dionne, Yvonne Fournier, Stéphane Gouin, Le Victorieux Guiffo, Marie M. Jean, Bernadette L. Koala, Daniel Lamothe, Nicole Lanthier, Hélène Laporte, Gérald Latour, Sonny Lolacher, Patrick Marleau, Ghislaine Monette, Marcellin Ngayaba, Ulrich Ndouga, Rafik Henry Orfali, Jean Parker, Suzanne Provost, Charmaine Savage, André W. Tessier, Léontine Toumno, Andreas Trau, Annie Trudel.

L'assemblée générale annuelle commence à 19 h 10. La séance est présidée par Annie Trudel.

1. Accueil, prière et mot de bienvenue

Mgr Daniel Berniquez souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Pour débuter la soirée, il propose la récitation d'un Ave Maria pour demander à Marie d'accompagner les cardinaux dans leur prise de décision pour l'élection du nouveau pape.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour préparé est adopté à l'unanimité, sur une proposition de Myriam Asezo, appuyée par Charmaine Savage.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023

Du temps est laissé à l'assemblée pour la lecture du procès-verbal. L'assemblée reçoit le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, tenue le 30 mai 2024 à l'unanimité, sur une proposition de Jean Parker, appuyée par Bernard Couture.

4. Conseil paroissial de pastorale (CPP) – Claire Dionne

La présidente passe en revue son rapport sur les activités du CPP. Entre autres, elle fait écho au dialogue en cours entre les différentes paroisses du doyenné Sainte-Famille et les écoles afin d'organiser dans la région deux journées pastorales dans le cadre de l'année sainte 2025, sous le thème Pèlerins d'espérance. Elle énonce brièvement la vision de l'archidiocèse en la matière. Elle commente les efforts faits à ce jour afin d'instaurer un programme de pastorale jeunesse, intitulé Place aux jeunes. Elle poursuit avec quelques points de réflexion au CPP : le souci de renseigner la communauté paroissiale sur la notion de « juste part » et l'utilisation des fonds recueillis, la reprise de la communion sous les deux espèces. En terminant, Claire remercie les membres du CPP pour leur engagement en paroisse et la communauté paroissiale pour son soutien au CPP

Suivis de l'assemblée :

Adèle Copti-Fahmy félicite Claire pour son travail extraordinaire, ce que reconnaît l'assemblée par ses applaudissements.

Juste part : Ce point donne lieu à un débat. On estime actuellement à 4 \$, même moins dans certains lieux de culte, les contributions individuelles hebdomadaires aux quêtes, ce qui est peu compte tenu du coût actuel d'entretien d'une église, ainsi que des services liturgiques et autres en paroisse. Certaines idées sont partagées afin de renseigner davantage la communauté en la

matière : la publication à intervalle de brefs comptes rendus financiers afin de renseigner la communauté sur l'utilisation des fonds recueillis; l'exploration d'options nouvelles pour le versement des contributions à l'église (dans certains pays, cela se fait au début de l'année).

Communion sous les deux espèces : C'est une décision bien reçue pour la plupart. Il reste à chacun, chacune de se prévaloir ou pas de ce rite.

Lien paroisse – écoles : La collaboration paroisse-écoles est assez bonne. Les écoles accueillent volontiers les prêtres qui souhaitent organiser une visite dans les classes, mais la démarche n'est pas toujours simple, du fait que les membres du personnel ne viennent pas régulièrement dans nos églises pour diverses raisons, parfois simplement le lieu de résidence. Le programme d'enseignement religieux est élaboré par le ministère de l'Éducation et n'inclut pas spécifiquement le volet de la collaboration avec les paroisses pour le volet pratique de cet enseignement. La paroisse offre à divers moments de l'année, par exemple la rentrée scolaire, des messes aux écoles. L'initiative part généralement des paroisses, car les écoles demandent rarement des visites. Pour les sacrements, par exemple, les invitations se font auprès des directions d'école; les suivis tardent à venir. Même si l'évêque a une certaine autorité auprès des conseils scolaires, il y a place pour de l'amélioration sur le plan des relations écoles paroisses. Une autre réalité est la pratique religieuse souvent sporadique aux divers paliers : surintendance, enseignement et parents. Il est suggéré de tenter des projets pilotes avec les écoles, par exemple lors des journées pédagogiques, afin de nourrir la foi des jeunes. Les occasions de prières avec les jeunes sont parfois de belles réussites.

Réception du rapport du CPP. L'assemblée reçoit à l'unanimité le rapport de la présidente du CPP, sur une motion de Adèle Copti-Fahmy, appuyée par Hélène Laporte.

5. Conseil des affaires temporelles (CAT) – Daniel Lamothe

Le président passe en revue son rapport des activités du CAT pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Il commente plus longuement les dépenses importantes : le remplacement du système d'éclairage intérieur par quelque chose de plus écologique, notamment avec contrôle de l'intensité de lumière (les Chevaliers de Colomb en ont défrayé le coût), la peinture du chœur, le remplacement du chauffe-eau de la maison paroissiale, le remplacement d'un projecteur défectueux à l'église, l'achat d'un ordinateur pour le bureau, les contrats de déneigement et d'entretien du terrain. Il souligne également un nouvel investissement de 50 000 \$ dans le Fonds de prêts diocésains. Les choses vont bien financièrement. Par comparaison avec l'année précédente, on note une augmentation de l'assistance et des revenus.

Le CAT explore avec l'archevêché l'option d'un système informatisé de comptabilité.

Il y a actuellement un problème d'humidité à l'église, résolu pour l'instant par la location d'un déshumidificateur, mais le CAT cherche une solution plus durable.

Daniel termine par ses remerciements d'usage aux membres du CAT, à André Desmarais qui prépare les états financiers ainsi qu'à toutes les personnes de la paroisse et de la communauté qui appuient le CAT dans l'exercice de son mandat (notamment Sonny Lolacher, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle).

Suivis de l'assemblée :

Investissements au Fonds de prêts diocésains. Le président précise que le CAT s'est fixé comme objectif d'augmenter son investissement à un million de dollars, afin d'assurer une réserve raisonnable pour défrayer les dépenses plus importantes à prévoir avec le vieillissement des biens

paroissiaux. Quelques gros travaux à venir sont le remplacement des tuiles et des murs coulissants entre le chœur et les salles de la paix et de l'espoir.

Suggestions pour augmenter les revenus. Une avenue à explorer sont les legs testamentaires. Il serait bon également de sensibiliser les jeunes à leur devoir de collaborer à leur mesure au financement de la paroisse. Une autre possibilité serait de prévoir des quêtes à thème à l'appui d'un projet particulier ou d'envergure. Il serait utile de bien définir pour la communauté paroissiale la notion de « juste part », c'est-à-dire de donner aux gens certains critères pour les aider à calculer ce qui constituerait le montant qu'on devrait s'efforcer de verser à la paroisse afin de subvenir à ses besoins financiers actuels et futurs, mais aussi de permettre la réalisation de projets nouveaux qu'on aimerait mettre en œuvre. Un autre point important serait de sensibiliser les gens au fait que les dons de charité faits à une église, entre autres, donnent droit à des déductions d'impôts.

Réception du rapport du CAT

L'assemblée reçoit à l'unanimité le rapport du CAT, sur une motion de Bernard Couture, appuyée par Yvonne Fournier. Merci au président et aux membres du CAT pour leur dévouement.

6. Divers – mises à jour des groupes et comités de la paroisse

Afin de ne pas prolonger indûment la séance, Bernard Couture abordera le sujet dans les divers comités dont il est membre.

Abbé Michael. Il souligne la reprise de la chorale sur une base régulière en novembre, ce qui fait le bonheur de la communauté paroissiale.

L'abbé Michael parle des démarches entreprises depuis septembre, avec l'apport d'Ulrich Ndouga, pour le développement d'activités de pastorale jeunesse en paroisse. Ulrich explique que c'est un défi de taille dans un monde où les jeunes sont exposés à grande diversité d'options de formation, de sport, de divertissements et autres. À Place aux jeunes, on veut leur apprendre à connaître Dieu, à intégrer à leur mode de vie des temps de prière et de croissance personnelle. La réussite dépend bien sûr de la participation aux activités proposées. Si la participation varie encore beaucoup de fois en fois, pour diverses raisons, on développe peu à peu un noyau plus solide de jeunes qui commencent à se connaître et qui participent avec plus de confiance et de plaisir aux partages et aux activités.

7. Période de questions et suggestions

Chorale. L'abbé Michael est un musicien très compétent et un bon directeur. La chorale a aussi la chance de travailler sous la direction de Albert Boyomo Ngnama, un homme dynamique, et de grands talents. La chorale regroupe un bon nombre de choristes assidus qui aiment chanter ensemble pour la gloire de Dieu. Un vœu de la chorale pour l'avenir serait la diversification du répertoire de chants, ainsi que plus d'occasions de chanter ensemble en harmonie, ce qui ajouterait au défi des choristes.

Merci spécial à Albert. C'est vraiment une chance de l'avoir pour aider les choristes à bien chanter ensemble dans la joie et l'harmonie.

Activités Place aux jeunes. Il serait bon de trouver des avenues modernes et efficaces pour bien renseigner les jeunes sur les activités proposées et l'horaire des rencontres, pour expliquer sommairement les activités au programme et à venir, pour faciliter les échanges entre jeunes. Lors des confirmations, par exemple, on pourrait parler de Place aux jeunes, comme une option pour la suite de leur croissance dans la foi, pour l'intégration de la prière et de la méditation dans leur vie, pour le développement des qualités de leadership et des compétences indispensables pour

l'épanouissement personnel et l'engagement plus confiant dans les voies qui s'ouvriront à eux et elles dans l'avenir, avec une volonté de devenir des pèlerins d'espérance de notre temps en Église.

9. Nouveaux membres au CAT et au CPP

Quiconque aimerait se renseigner ou s'engager dans l'un ou l'autre des deux conseils paroissiaux est prié de communiquer avec Daniel Lamothe (CAT) ou Claire Dionne (CPP).

10. Mot de la fin

Annie Trudel qui a présidé la séance de ce soir se présente. Elle est en poste depuis peu au bureau paroissial en qualité d'adjointe exécutive.

Mgr Daniel termine cette année son mandat à la paroisse Sainte-Marie. Il mentionne à tour de rôle les membres du personnel avec lesquels il a eu le plaisir de travailler pendant six ans : aux fonctions administratives - Lise Lagroix, Nicole Lanthier, Sylvie Rollin, Annie Trudel; à la pastorale jeunesse, Bernadette Koala; à la conciergerie - Ron Soublière, Sonny Lolacher (qui prend sa retraite en septembre). Il remercie également les diacres Pierre Bélanger, Michel Goyette, Gilles Ouellette, Gaston Savage, les assistants-curé Dieudonné Bigirimana et Polux Jean Baptiste ainsi que le prêtre collaborateur, l'abbé Michel Hartney. Enfin, il remercie les membres du CAT et du CPP pour leur belle collaboration; quelques collaboratrices aux activités paroissiales Ghislaine Monette, Nicole Trottier, Hélène Laporte. À cela s'ajoute des remerciements bien mérités aux Chevaliers de Colomb et aux Filles d'Isabelle pour leur appui financier et autre en paroisse.

Mgr Daniel précise qu'il sera en congé sabbatique l'année prochaine à partir du début d'août, mais qu'il restera en poste à Sainte-Marie jusqu'au 11 août.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée remercie Mgr Daniel pour ses six années de service à la paroisse Sainte-Marie et lui souhaite une très belle année sabbatique, avec de multiples occasions de refaire le plein d'énergie et d'emmagasiner une diversité d'expériences et d'idées nouvelles pour la suite son ministère dans ses nouvelles affectations pastorales. Merci à Annie, qui pour la première fois a assuré la direction de l'AGA à la paroisse.

La séance est levée à 20 h 40, d'un commun accord.